

Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en Europe de l'Est

Communiqué de presse



Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en Europe de l'Est

La situation liée aux foyers d'IAHP H5N8 confirmés en Pologne, Slovaquie, Hongrie et Roumanie ces dernières semaines est préoccupante.

De nombreuses espèces et types de production sont touchés (dindes surtout, mais aussi poules pondeuses, pintades, oies reproductrices et basse cours). La morbidité et la mortalité observées sont irrégulières et parfois limitées.

A titre d'exemple, le dernier foyer confirmé en Hongrie concerne un élevage de dindes au sein duquel seuls 10 % des animaux ont présenté des signes respiratoires sans qu'aucune mortalité n'ait été observée.

Ce point appelle à la **plus grande vigilance de l'ensemble des intervenants en élevage (éleveurs, techniciens de groupements, vétérinaires sanitaires) afin de prendre en considération le plus rapidement possible tout signe clinique évocateur (mortalité anormale mais aussi baisse de production quotidienne d'œufs, baisse de consommation quotidienne d'eau ou d'aliment) et permettre une détection la plus précoce possible.**

Pour mémoire, les critères d'alerte sont listés dans l'instruction technique DGAL/SDSPA/2015-1145 du 23/12/2015 et l'arrêté ministériel du 16 mars 2016.

En France, le risque lié à la faune sauvage semble à ce jour limité, mais il existe un risque important via les mouvements et en particulier les transporteurs en provenance d'Europe de l'Est mais aussi les transports de volailles vivantes de la France vers la Pologne.

L'application et l'observance la plus stricte des mesures de biosécurité (dont l'utilisation des sas, le respect du zonage des sites d'exploitation, le nettoyage et la désinfection,...) dans les élevages et dans les transports (véhicules et caisses de transport d'animaux vivants notamment) sont indispensables pour protéger les élevages français du virus H5N8 HP qui circule actuellement en Europe de l'Est.

Pour mémoire, les plaquettes relatives à la biosécurité en élevage et pour le transport des volailles sont disponibles sur le site de l'ITAVI (<http://influenza.itavi.asso.fr/>).